

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ÉCRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Végétalisation des toitures et façades

De plus en plus de collectivités publiques s'intéressent à la végétalisation des toitures et façades des bâtiments, laquelle présente de nombreux avantages, parmi lesquels sont :

- Les capacités isolantes et économies d'énergie ;
- La prolongation de la durée de vie de l'étanchéité des toitures et façades ;
- Le développement de la biodiversité ;
- Le ralentissement et la régulation de l'écoulement de l'eau de pluie ;
- L'apport de fraîcheur réduisant l'effet d'îlot de chaleur urbain ;
- Épuration de l'air et de l'eau de pluie ;
- Etc.

Vu la situation actuelle et la nécessité plus que jamais importante d'épargner l'énergie et de protéger le climat, cette stratégie — demandeuse de très peu d'entretien et qui verdit et augmente la biodiversité — fait ses preuves.

L'administration verniolane s'intéresse-t-elle à cette stratégie d'optimisation des aménagements et la privilégie-t-elle ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?

Sophie BOBILLIER
Conseillère municipale

Vernier, le 6 septembre 2022